



MISSION D'INFORMATION  
SUR LA FAMILLE ET LES DROITS DES ENFANTS

Paris, le 24 octobre 2005

*Le Président*

Madame,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la mission d'information que je préside souhaite vous entendre lors de sa table ronde « Progrès médicaux et filiation » du **mercredi 9 novembre 2005, à 10 heures** (Assemblée nationale – 126, rue de l'Université - 75007 Paris, salle de la Commission des finances).

Cette table ronde, d'une durée de deux heures trente environ, sera ouverte à la presse écrite et audiovisuelle. Elle a pour objectif d'examiner les conséquences des progrès médicaux sur la filiation.

Vous serez invitée à répondre, par un exposé d'environ dix minutes, aux questions suivantes : faut-il modifier le droit de la filiation pour tenir compte des progrès de la science ? Faut-il élargir l'accès à la procréation médicalement assistée ? Faut-il faire évoluer la législation sur la gestation pour autrui ? Quelles solutions préconisez-vous pour les enfants nés à l'étranger d'une gestation pour autrui ?

Après les exposés liminaires des participants, cette table ronde se poursuivra par un échange avec les membres de la mission.

La mission pourra décider de citer dans son rapport tout ou partie du compte rendu qui sera fait de cette réunion. Nous vous adresserons le texte de ce compte rendu, sur lequel vous pourrez formuler des observations, qui seront soumises à la mission.

Nous sommes également intéressés par tout document écrit susceptible de compléter le témoignage que vous voudrez bien faire devant la mission. Par ailleurs, nous connaissons vos principales qualités et fonctions, mais pourriez-vous nous communiquer des éléments plus détaillés de votre parcours ?

*Madame Emmanuelle RÉVOLON*  
22, avenue Beaudouin  
95170 DEUIL-LA-BARRE